

CA SE PASSE PRES DE CHEZ VOUS....

CONCERTS

Cabaret L'Escale (Migennes) – tél : 09 62 26 10 32

Avril

Mardi 05/04 "WHAT ABOUT : SOIREE FOXASSONNEI" Rdv du Conservatoire : carte blanche à Jonathan Robert / Gratuit / 21H - Mercredi 06/04 "LES CONTES DU BOUT DU MONDE" Contes / Gratuit / 15H - Dimanche 10/04 "APPRENTIS CHANTEURS" Chanson / Gratuit / 18H - Mardi 12/04 "GARANCE" Chanson / Gratuit / 21H - Vendredi 15/04 & Samedi 16/04 "GERARD ANDRE" Hommage à Jean Ferrat / 15 & 10h - Mardi 19/04 "FLAVIA PEREZ" Chanson / Gratuit / 21H - . Mardi 26/04 "VEB PROJECT" Rock / Gratuit / 21H -. Vendredi 29/04 "MAGIC SHOW" Spectacle de magie / 15 & 10h / 21h.

Mai

Mardi 03/05 "LES ROMANTIQUES" Reprises seventies / Gratuit / 21H - Vendredi 06/05 "BAL DES CHAMPS" Chanson / Gratuit / 18h - Samedi 07/05 "ALEX TOUCOURT" Chanson 10 & 7h / 21h - Mardi 10/05 "PPFC" Chanson / Gratuit / 21H - . Samedi 14/05 "RENCONTRE AVEC GEHEL" Café culturel / Gratuit / 15H - Mardi 17/05 "KITOSLEV" Chanson festive & humanitaire Gratuit / 21H - Vendredi 20/05 "ARNOLD & CODJIA DUO + FRANCOIS ARNOLD QUARTET" Jazz actuel 15 & 10h / 21h - Mardi 24/05 "FRANCOIS" Chanson / Gratuit / 21H - Mardi 31/05 "AU CABARET L'ESCALE" Rendez-vous du Conservatoire - Variété pop rock / Gratuit / 21H

Théâtre perché (Brienon) – tél : 0386430336 mail : letheatreperche@ville-brienon.fr

Avril

Vendredi 08/04 : «Folk Rock Création » à 20h30 par HOVE. Le trio français présente une création unique créée spécialement pour ce concert avec un son plus folk rock que leur répertoire habituel. 5 €

Mercredi 13/04 : « Revues d'ensembles » à 19h00 par les écoles de musique du Val d'Armançon - Gratuit

Vendredi 15/04 : Jazz par « 5 Baker street » à 20h30. 5 €

Mai

Vendredi 06/05 : « Tout le monde y passe » One Man show à 20h30 par Guillaume MEURICE. 8 €

Vendredi 13/05 : « Bar » par Addition Théâtre à 20h30. 14 €

Vendredi 27/05 : Roman de « Renard » celui de Jules par l'ensemble Obsidienne à 20h30. Spectacle théâtral et musical. 10 €

Juin

Vendredi 03/06 : Duo jazz suave par Christian SAUVAGE à 20h30. 8 €

Samedi 11/06 : « Le plaisir de rompre » de J. RENARD et « La dame au petit chien » de G. AROUT par la Cie « Le pavé dans la mare » à 20h30. 8 €

Jeudi 16/06 : « Musique de chambre, Musique tout court » par le Conservatoire d'Auxerre à 20h30. Gratuit.

Samedi 25/06 : « Cirque » par le cirque IL Y A à 20h30. 10 €

ANIMATIONS (Brienon) Maison du tourisme 03 86 43 03 36

09-10/04 : Bourse aux vêtements (salle des fêtes)

25/04 : Chasse aux œufs (Comités des fêtes)

01 et 07/05 : Concert de la chorale St Loup (église)

28/05 : Gala New Dance Driver (salle des fêtes)

18/06 : Gala K'Danse (salle des fêtes)

15/08 : Foire aux livres et cartes postales anciennes (salle des fêtes)

15/08 : Concourt de pêche (canal)



DU CÔTÉ



DE BELLE CHAUME



A RETENIR... A RETENIR ... A RETENIR A RETENIR... A RET

NIMEPROS DE TEI EPHONE ITII ES

Assistante sociale :
Melle KAADI au 03 86 92 08 00

Permanences du conciliateur de justice

Permanences du conciliateur de justice
Mairie de Joigny tous les 1ers jeudis

du mois de 10h à 12h
CCAS de Migennes (75 avenue Jean
Jaures) : tous les 3èmes jeudis du mois de

10h à 12h

CALENDRIER DES FÊTES COMMUNALES

16/04 : soirée Disco (Amicale des Enfants)
18/06 : Feu de la Saint-Jean (ANNULE)

13/07 : Soirée du Feu d'artifice

17/07 : Vide greniers (Club des Loisirs)
24/08 : Stock cars (Amis de Bellecour)

21/06 : Stock cars (Amis de Bellecroune)
(Club des loisirs)

TARIFS SERVICES COMMUNAUX

Location de la salle des fêtes
Pour les résidents 180 € les 2 jours (caution 240 €) – Réservation auprès de Mme Gomez au 03.86.43.11.49

Concessions cimetièrre
30 ans : 117 € / perpétuelle : 270 € /

Case volume/annual : 111

Caution
MS: 0,70 € / Abonnement: 25 €

Municipales de Bellechaume

Semestriel - tirage : 250 ex - Conception/réalisation/crédit photos : Commune de Bellechaume, 50 rue
du Professeur Ramon 89210 BELLECHAUME - mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr.
Tél/fax : 03.86.43.14.82 - Distribution gratuite par nos soins. Prochain numéro Septembre 2011.

Deebainan Mammala à Pallabhairam

Prochaines messes à Bellechastre
Dimanche des rameaux 17/04 à 10h45
Jeu di Saint 21/04 à 20h
L'office du dimanche de Pâques 24/04 sera assuré à l'église d'Esonon.

Maisons à vendre : l'assainissement individuel, un nouveau diagnostic obligatoire

Rentree 2011/2012 : inscription aux écoles
Retrait d'un dossier à la mairie de Briennon jusqu'à fin avril, puis à la maternelle les 05-06/05 et à la primaire les 03/05, 09/05 (matin) et 12/05 (matin) communi.

Relevé des compteurs d'eau
Pensez à déquager l'accès à vos compteurs d'eau

à partir de fin août pour faciliter le relevé annuel. Si vous pensez ne pas être présent à cette période, merci de prendre contact avec la mairie pour prendre rendez-vous avant votre départ.

La Bourgogne finance les vergers

Inventaires, travaux de sauvegarde des techni-

ques traditionnelles, restauration ou création de nouveaux vergers, promotion des variétés fruitières.

tières anciennes, installations de ruches... ce
appel à projets (qui se termine le 30/06/11) es
ouvert aux professionnels et aux particuliers e
peut vous permettre de faire financer jusqu'à 80%
de vos travaux par le Conseil régional. Connectez
vous sur www.cr-bourgoigne.fr rubrique
environnement ou appelez le 03 80 44 40 60.

VIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...

PENTIER JAOUEN né le 13/03/2011.

Une pensée pour ceux qui nous ont quitté : Bruno MATTEONI décédé le 16/10/2009 (54 ans), Patrick AMORES décédé le 17/04/10 (53 ans), Paul CHARPENTIER (maire de Bellechaume de 1977 à 1981) décédé le 21/06/10 (93 ans), Gérard FREMONT décédé le 22/12/2010 (77 ans), Michel PERRIN décédé le 23/12/2010 (90 ans), Camille GALERNE décédée le 26/03/11 (78 ans).



En exclusivité : Mme Monique CHALMEAU en dompteuse de chèvre savante !

Spécial Bellechaume

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

1. Règle. Avant le U. blanches ou à feu. 2. Symbole de l'Hydru de Sodium. Et d'eau fraîche. 3. Inventeur du vaccin contre la rage. En SMS « cela est ». 4. Conduit nasal. Croix. Symbole du Cuivre.
5. La 1^{ère} lettre. Avant H. Sigle de l'Ecole Maternelle. Dessus. 6. Rue et quartier de Bellechaume. Note. 7. Avant i. D'Avrolles ou du Charmoy. Avant V. Sauvage, son vol annonce le changement de temps. 8. Langue du Sud. Au centre du cimetière de Bellechaume.
9. Algu ou grave. Grenier de l'audiovisuel français. Avant le O. 10. Donne son nom à la RD 84 à Bellechaume. Colère divine.
- I. Après M. Partie de la RD 179 traversant Bellechaume. II. Caché. Après G. Au pied ou de chasse. III. Entre la rue du Charmoy et la rue Sachot. Mot d'enfant. IV. Règle. Appris. Celles de Bellechaume sont le thème de ce jeu. Fils de Louis Chedid. V. Travaille à l'école maternelle. Après F. Avant P. VI. Pour les croyants. A eau, à vent ou à café. VII. Du nom d'un Docteur et d'une rue du village. Avant dernière lettre. Dedans. VIII. Paroi. Signe du pluriel. Tentai. IX. Terminaison du 1^{er} groupe. Couple qui a découvert le radium. Avant le S. X. Après le R. Partie de la chasse laissée aux chiens. Venu au monde.

Réponses au prochain bulletin.

Sommaire

INFOS PRATIQUES ... 2

EDITORIAL..... 3

ACTUALITE 4

INTERCOMMUNALITE

La fourrière

du Sénonais..... 5

ZOOM SUR

■ L'E' MATTEONI passe

la main..... 6

■ Electrophone..... 7

ALBUM

PHOTOS..... 8

LE PETIT CAHIER DES

ASSOCIATIONS..... 9-11

HISTOIRE DU VILLAGE

L'école est finie..... 12

ACTIVITES SPORTIVES

ET CULTURELLES

..... 13

NULLE PART

AILLEURS..... 14

A RETENIR..... 15

ETAT CIVIL..... 15

CA SE PASSE PRES DE

CHEZ VOUS..... 16



Avec le printemps viennent les beaux jours, les fêtes en plein air, les voyages pour ceux qui le peuvent. C'est aussi le moment des budgets (pour la commune, le CCAS, l'AFR et le service Eau).

Le moment est venu également pour la relance de certains travaux : aménagement du terrain près de la boulangerie, mise en accessibilité de la mairie et de la salle des fêtes pour les personnes handicapées, révision de la carte communale, diagnostic du réseau d'eau qui doit précéder les travaux de réalisation de l'assainissement. Ces derniers, si l'on en croit la DDT (ex DDE) et l'Agence de l'eau, devraient pouvoir commencer fin 2012.

L'intercommunalité : nous attendons toujours la décision du Préfet et de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) dont il n'est pas certain qu'elle rejoigne le choix du Conseil municipal d'adhérer à la communauté du Seignelois. A suivre pour ceux qui s'y intéressent.

Profitez des plaisirs qui sont auprès de vous, le théâtre avec les troupes du « Caribou » et « Othe et Atré » ; bientôt la saison des vide greniers ; les randonnées ou simplement les promenades dans et autour du village pour rencontrer des personnes, échanger, profiter du soleil, du fleurissement. Bref, profitez de la vie.

Bon été à tous.

L. DELMOTTE
Maire de Bellechaume

Un abri pour personnes au Cimetière

A l'entrée de la partie haute du cimetière, un abri ouvert de 15 m² vient d'être réalisé par l'entrepris MORIN pour un montant de 6847 € financé à 50% par le Conseil général de l'Yonne dans le cadre de l'opération 2010 « 200 villages ».



Un banc complètera bientôt l'abri pour le confort des visiteurs

Un nouveau chauffage pour la mairie

L'entreprise MATTEONI (qui s'appellera dorénavant MAZAUDON, cf page 6) vient d'installer une chaudière fioul à condensation à la mairie - l'ancienne datait de 1978 - pour un montant de 11 241 €.

Stationnements « handicapés »

Deux places de parking réservées aux personnes handicapées seront bientôt matérialisées respectivement devant la mairie et devant la salle des fêtes.

Survot du village par ERDF

Un hélicoptère de la société Air Touraine, mandatée par ERDF, survolera à vitesse réduite et relativement bas Bellechaume à compter de mi-mars 2011 pour contrôler les lignes moyenne tension (20KV) présentes sur notre village.

Reprise par la commune des « vieilles » tombes abandonnées et non renouvelées

La dernière procédure de reprise des tombes constatées en abandon datait de 1985. La procédure actuelle qui aboutira en 2013 concerne une trentaine de concessions perpétuelles parmi les plus anciennes, et une dizaine de tombes trentenaires non renouvelées depuis plus de deux ans.



Liste des concessions disponibles en mairie et affichée au cimetière

Les familles concernées sont priées de se présenter dès que possible en mairie pour faire connaître leur souhait sur les tombes visées.

Budget 2011 : les investissements prévus

Il doit être voté avant le 30/04. L'estimation du produit des taxes locales est plus difficile cette année du fait de la réforme fiscale (CVAE et CFE remplaçant la taxe professionnelle) et de notre adhésion retardée à CC du Seine-Normandie. Toutefois celles-ci ayant été augmentées de 2% en 2010, elles devraient restées inchangées en 2011.

Côté investissements, pour la Commune, la moitié du budget (soit 85 000 €) est déjà réservée au règlement des travaux entrepris ou effectués en 2010 (changement des portes et fenêtres de la mairie, remplacement de la chaudière, aménagement du terrain près de la boulangerie, accès handicapés). Le remboursement des emprunts déduit (17 500€), la répartition de l'enveloppe restante (environ 50 000 €) sera arbitrée par le Conseil municipal.

Pour le budget de l'Eau : 40 000 € seront provisionnés pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement (subventionnable à 50% du HT).

CONFERENCES

Nous faire découvrir l'histoire de nos villages, c'est l'objectif des sociétés historiques du briennais (SHB) et de la vallée du Créanton et de la Brumance (SAHVCB) qui organisent tout près de chez vous et toute l'année des conférences, des visites voire des animations éclairant telle ou telle facette de notre patrimoine local. Quelques rendez-vous à noter :

* Conférence « le bon docteur Peitot » par J.-L. DAUPHIN le 10 avril à 16h

(Théâtre Perché à Briennon)

* Exposition sur le thème « Patrimoine de pays : le secours mutuel de Briennon »

Le 19 juin (Maison du Tourisme de Briennon)

* Conférence « Les républicains espagnols dans la Résistance icarnaise » par F. GAND (ARORY) le 15/04/11 à 20h30

(Salle des associations de Champlost) * Conférence « Mégalithes et polissoirs au néolithique » par Pierre GLAZAL

(Salle des associations de Champlost) (date encore indéterminée)

Renseignements / programmes/ adhésions :

SHB, Mme CLERIN : m.odie.clerin@orange.fr

SAHVCB, M. GENREAU

mairie-champlost@wanadoo.fr

THEATRE

Tournée 2011 de la Troupe d'Arces « Othe et Atre » avec « MONSIEUR CHASSE »

Pièce de G. Feydeau. Mise en scène J.-M. BERNARD

Cerisiers (Salle des fêtes)

Samedi 02/04 (20h30) dimanche 03/04 (15h) Arces (Salle des fêtes)

Samedi 09/04 (20h30) et Dimanche 10/04 (15h) Villeneuve s/Yonne (théâtre de l'ancienne mairie)

Samedi 16/04 (21h)

Tournée 2011 de la Troupe de Briennon « Caribou » avec « DUO SUR CANAPE »

Pièce de M. Camoletti

Vinneuf – Dimanche 03/04

Flogny la Chapelle - Samedi 16/04 (21h)

Briennon – 7 et 08/05 puis 13 et 14/05

Essayez vous à la gravure

Frédérique DANSE, artiste graveur typographe installée à Bellechaume, vous donne rendez-vous un samedi après-midi par mois dans son atelier du 2 rue Pierre Curie pour un stage de découverte et d'initiation.



Prochaines dates disponibles :

09 avril, 14 mai, 11 juin et 09 juillet 2011.

Inscription par tél au 09 53 76 60 52. Coût par séance : 30 € (matériel fourni et chacun repart avec son œuvre).

21^{ème} stage et festival de musique (Briennon/Ormy/Seignelay)

Pour tous ceux qui veulent s'initier ou pratiquer le piano, l'orgue, l'accordéon, le violon, le violoncelle, la clarinette, le chant, la danse, le théâtre, ce stage vous est ouvert du 10 au 24/07/11.

Au programme : pratique individuelle et collective, chant, atelier musique du monde et percussions, atelier musiques actuelles et jazz, atelier gravure, danse, relaxation, théâtre, concerts et aubade.

Parallèlement au stage le festival vous proposera une soirée festive au lavoir de la Poterne et un spectacle musical intitulé « Un violon sur le toit » joué par l'ensemble des stagiaires et des professeurs.

Inscription jusqu'au 15 juin (à partir de 8 ans) dans la mesure des places disponibles.

Renseignements au 03 86 40 17 43

mail : aaomc-association@orange.fr

site : <http://aaomc.chez-alice.fr>

Et de nouveau depuis début mars...

Le Chemin des époisses, randonnée de 9,5 km (complez 2h2h30) dans les bois communaux (Route de Dilo, 200m après le chemin du Saulcier sur la droite, un panneau indique le parking à 50 m).

L'école est finie...

Etablie d'abord pendant près de 150 ans dans les terrains appartenant au presbytère, une « maison d'école de 3 toises de long sur 22 pieds de large pourvue de 3 fenêtres » fut finalement démenagée à l'emplacement de l'actuelle mairie, dont la commune avait fait l'acquisition auprès de Jean RAMON en 1869. Ce n'était alors qu'une vieille maison, qui fut transformée en groupe scolaire par d'importants travaux d'un montant de 37 000 francs (2 emprunts avaient dû être contractés par la municipalité) et qui s'achevèrent fin 1890. Ce n'est par contre qu'à

Classe 1923

compter de 1808, que le Conseil municipal installe un instituteur à demeure « tenu d'instruire tous les enfants qui lui seront présentés ». L'école pour tous certes, mais l'école payante tout de même puisqu'il en coûtait encore aux parents en 1817 entre 40 centimes et 1 franc/mois et par enfant en fonction de son niveau. La gratuité sera instaurée en 1879, la commune prenant en charge intégralement les salaires de l'instituteur et de l'institutrice (une école de garçons cohabitait avec une école de filles depuis 1873) et ce 2 ans avant la loi de 1881 l'instituant pour tout le pays.

Fermées en 1978, pour rejoindre le regroupement pédagogique à Briennon, les 2 classes de Bellechaume –chauffées au poêle à bois ! - ont vu passé de nombreuses générations du village. Beaucoup se souviennent encore de leur école parmi les élèves et les enseignants (1), et nous les invitons à venir apporter leurs photos afin qu'elles complètent notre collection naissante d'images du passé de Bellechaume pour l'instant exposées dans la salle du Conseil à la mairie.



Classe 1931



Classe 1968



Classe 1951

Finie donc l'école à Bellechaume, définitivement, malgré un effectif actuel de plus de 110 enfants scolarisés (22% de sa population a moins de 18 ans !). Mais la formation de nos jeunes représente encore une part importante du budget communal, avec une contribution à la commune de Briennon de près de 30 000 € (10% du budget fonctionnel) couvrant les frais de scolarité et une partie des frais de cantine rien que pour l'école élémentaire. De plus la commune prend en charge 50% du séjour à la neige traditionnellement organisé en CM2 (en 2011, ce don s'élève à 3 600 €) sans compter quelques subventions versées aux maisons rurales ou CIFA où certains de nos jeunes font leurs études.

(1) Ancien instituteur en poste avec son épouse à Bellechaume entre 1930 et 1954, M. RENAUD récemment contacté a conservé de nombreux souvenirs de son passage dans nos classes et s'est engagé à contribuer à cette reconstitution.

INTERCOMMUNALITE... INTERCOMMUNALITE... IN1 Le Syndicat mixte de la Fourrière du Sénonais

Avec 138 communes adhérentes (soit une population de 152 000 habitants) la fourrière du Sénonais est une des 2 seules fourrières du département. Pour une modique cotisation annuelle de 0,79€/habitant, la commune gère ainsi l'épineux problème des chiens et chats errants ou dangereux sous la responsabilité directe du Maire.



Chien trouvé, ayez le réflexe d'appeler la mairie

Comment la fourrière fonctionne t elle ?

En France, la gestion des animaux errant sur la voie publique est sous la responsabilité directe du Maire. Or, il est souvent difficile de retrouver rapidement les propriétaires, quand il y en a, et surtout de garder les animaux en attendant une solution. L'adhésion à une fourrière intercommunale s'est très rapidement révélée une nécessité pour toutes les petites communes étant donné les coûts importants pour assurer leur fonctionnement. La fourrière du Sénonais dont le chenil se trouve à NAILLY a une capacité d'accueil de 20 chiens (et quelques chats, une chatière étant en cours de construction). Elle ne prend en charge que les animaux recueillis par les mairies (aucun dépôt n'est accepté de particuliers).

Quand l'animal arrive (ramené par le service de ramassage de Nailly), la fourrière est équipée pour lire le puçage électronique afin de retrouver le propriétaire. Ce dernier est contacté rapidement et doit régler le gardiennage s'élevant à 12 € / jour (sur un maximum de 8 jours). Si personne ne vient récupérer ou réclamer l'animal sous huitaine, celui-ci est proposé à l'adoption par le biais d'associations type SPA, ou malheureusement euthanasié, a fortiori si l'animal est emmené suite à une morsure ou une attaque.

Que faire lorsque l'on trouve ou que l'on perd un chien/chat ?

Le premier réflexe est de le signaler à la mairie. Avec le renforcement récent de la législation encadrant la détention de chiens de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie (permis de détention à obtenir en mairie après une formation de 7 heures obligatoire, une étude comportementale du chien réalisée par un vétérinaire agréé, et la présentation des justificatifs d'un bon entretien de l'animal : puçage, vaccination, etc...), les chiens font l'objet d'une surveillance accrue.

Pour retrouver un animal perdu, vous pouvez également désormais consulter directement le site de la fourrière qui met en ligne dès la réception d'un nouvel animal sa photo, le lieu où il a été trouvé et son n° de puce ou de tatouage si il en est pourvu (1).

Rien que pour l'année 2010, la fourrière a accueilli 339 chiens et 9 chats : 235 ont été rendus à leur propriétaire, 92 ont été adoptés, 8 euthanasiés, 8 sont morts (5 restaient présents au moment de l'inventaire).

(1) <http://fourrieredusenonais.e-monsite.com>

La Fourrière du Sénonais

Les Chollets 89100 NAILLY – Tél : 03 86 97 09 92 – Portable : 06 08 27 05 56 – Fax : 03 86 97 05 82

Mail : syndicat-fourrieresenonais@orange.fr

Horaires d'ouverture (sur rendez-vous)

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Le Dimanche de 10h à 12h

ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR L'entreprise de plomberie et chauffage MATTEONI passe la main

Né à Bellechaume, Julien MATTEONI a passé toute sa vie –familiale et professionnelle– au village. Apprécié de tous pour son sérieux et sa constante bonne humeur, le plombier a décidé de raccrocher le chalumeau et de faire valoir à 60 ans ses droits à une retraite méritée. Mais que ses clients se rassurent, la relève est d'ores et déjà assurée et restera même... en famille.

« L'entreprise MATTEONI Julien restera familiale. Plomberie, chauffage, sanitaire, zinguerie, dépôt de gaz... après 36 ans d'artisanat, j'ai donc transmis mon outil de travail à mon gendre, Fabien MAZAUDON qui assurera toujours toutes les installations, les entretiens et les dépannages accompagné de mon ancien salarié, Yannick, dans l'entreprise depuis 1993 et qui continuera d'œuvrer à ses côtés.

Je profite de cet article pour remercier ma nombreuse et fidèle clientèle pour la confiance qu'elle a bien voulu m'accorder pendant toutes ces années. »

J. MATTEONI



De gauche à droite : Yannick LELIEVRE, Julien MATTEONI, Fabien MAZAUDON

Fabien MAZAUDON 8 rue de l'Abreuvoir BOULAY - 89570 NEUVY SAUTOUR – Tél : 03 86 56 43 77 ou 06 81 34 65 90 – Fax : 03 86 43 16 57 - mail : fabien.mazaudon@aliceads.fr

Electrophone : Didier GOUDROT, électricien

On le connaît aussi pour son rôle d'animateur infatigable chaque année lors du vide-greniers. Celui de cet été sera l'occasion pour lui de fêter les 15 ans de son entreprise d'électricité.

Commençons par quelques dates :

Juillet 1996 : l'entreprise est créée à ARCES

2000 : obtention du label qualité QUALIFELEC E1 Electricité

2002 : Obtention du titre de « Maître artisan » accordé par la Chambre des métiers de l'Yonne

2003 : Déménagement de l'entreprise à Bellechaume

2005 : Obtention de la mention QUALIFELEC chauffage électrique et depuis 2007 distinction « artisan confiance » MAAF assurances.

Quels sont vos domaines de compétence ?

L'entreprise propose ses services en installation et dépannage en Courant fort (installation électrique, armoire électrique, éclairage, ventilation, chauffage électrique, portail automatique) et en Courant faible (câblage informatique, home cinéma, téléphonie, sonorisation ligne 100v, domotique, portier audio-véo).

Qui sont vos clients ? Particuliers, entreprises, artisans, commerçants, collectivités, associations

Votre zone d'intervention ? locale, mais également sur le département et parfois les départements limitrophes.

Le petit cahier des associations Les brèves du Club des Loisirs

Visite du nouveau Centre d'Incendie

et de Secours de Joigny

C'est par une belle journée du mois de mars que 33 adhérents du Club des loisirs ont visité la nouvelle

« caserne » de Joigny. Accueillis par le capitaine

Jean-Luc DELAGNEAU (NDLR : également adjoint

au maire de Bellechaume) responsable et initiateur du

site ainsi que par l'Adjudant-chef LAISNE, nous avons

commencé par visionner une vidéo-conférence d'une

heure environ. Cette présentation commentée par le

capitaine DELAGNEAU nous a permis de faire plus

ample connaissance avec ce noble métier de pompier. Les explications seront surtout basées sur le fonctionnement des interventions, allant du Prêtet dans le cadre du département aux pompiers sur le site. Le nombre d'interventions annuelles, leur importance, leur nature, le coût des opérations, l'effectif des pompiers de métier ainsi que des pompiers volontaires, la formation des volontaires dès l'âge de 13 ans, les entraînements, l'organigramme, le tout, clairement expliqué et confirmé sur écran géant.

Puis pour faciliter la visite des lieux, notre groupe a été scindé en deux. Nous avons pu aisément admirer l'ensemble des locaux parfaitement entretenus : le lieu de vie des pompiers, leurs chambres occupées lorsqu'ils sont de garde 24h de suite, leur réfectoire, leurs bureaux de fonction, leurs vestiaires ou chaque tenue est soigneusement répertoriée.

Puis nous sommes descendus dans les immenses garages où les différents véhicules sont alignés et équipés selon la nature des interventions : incendies, accidents de la route, noyades ou recherche d'un corps... d'où la présence d'un bateau pneumatique. Chaque camion est équipé selon l'importance de l'intervention, voire d'une clemme de 5000 litres ou plus. Le rangement rigoureux des équipements est organisé de façon à gagner un temps précieux lorsqu'il s'agit de sauver des vies. Mais il est nécessaire également qu'ils protègent leur propre vie et tout est étudié dans ce sens.

Une cartographie de la région ainsi que des documents spécifiques, notamment pour les sites industriels dont certains à hauts risques, sont compilés. Chaque dossier est classé de manière à le saisir immédiatement au moment de l'appel d'urgence et pouvoir l'exploiter selon sa spécificité.

Nous avons terminé la visite dans la cour où une tour de 3 étages a été construite destinée à l'entraînement des pompiers sur la grande échelle de 25 m en cas de sauvetage de personnes bloquées dans leur appartement. Admiratifs et reconnaissants, nous avons quitté les lieux après 2 h d'une visite intéressante, et rassurés de nous savoir autant protégés.

Janine GOBERT

Vide greniers 2011

Rendez-vous est pris pour le 17 juillet pour tous ceux qui souhaiteraient participer au vide greniers annuel organisé par le club des loisirs sur la rue du Professeur Ramon.

Pour ceux là et pour les autres, nous sollicitons un petit geste sympathique : simplement nous faire don de quelques objets de déco, de vaisselle ou des accessoires désormais inutiles et/ou qui vous encombrant, afin que nous les vendions au profit de l'association lors du vide greniers. Pour cela, vous pouvez contacter ou déposer directement les objets chez Michèle CHARLES (5 Route de Paris à VACHY), ou à BELLECHAUME soit chez Michel RAGOT (2 rue Sachot) soit chez Thérèse DELMOTTE (20 rue du Charmoy). D'avance merci.



L'amicale des enfants de Bellechaume

Conseils pratiques pour le jardin ...

Habitants de Bellechaume, vous qui avez des doutes pour vos plantations, qui ne savez pas avec exactitude QUAND il va pleuvoir, un repère imparable : la date du Carnaval !!

Certaines années largement arrosées de généreuses giboulées, ou comme cette année de seulement "quelques fines gouttelettes", nous savons, avec une précision d'horloger, qu'il pleuvra à cette date !!

Et Stéphane D. (*préservons son anonymat*), agriculteur à Bellechaume (*raté pour l'anonymat*), ne s'y est pas trompé, puisqu'il a planté pommes de terre et aromates les jours précédents, sachant qu'une belle pluie allait arriver.... Alors plutôt que de garder cette astuce secrète, nous vous faisons partager les bons plans nature, l'association des enfants est aussi là pour ça !!

Bravo aux nombreux participants qui ont rivalisé d'imagination pour leurs déguisements, et merci à Nicolas, Stéphane, Jeannot & Fabienne qui ont confectionné et promené Monsieur Carnaval dans les rues de Bellechaume. Merci aux membres de l'association et aux pompiers de la commune pour leur aide. Enfin merci aux habitants pour les friandises distribuées sur le passage du cortège, ainsi que pour la confection des gâteaux du goûter.



Saturday Night Fever ... à Bellechaume !

La fièvre du disco sera à Bellechaume le samedi 16 avril ... Ressortez des placards vos costumes à "pattes d'éph" pailletés, vos chemises "col pelle à tarte", vos belles robes à grosses fleurs orange Réservez vite votre soirée ! Ambiance disco & bonne humeur assurées !! Participation (repas compris) : 18 € pour les adultes et 10 € pour les enfants de 5-12 ans.

Niglo, Niglo, ... c'est le Nigloshow ...

Vous avez bien sûr reconnu la célèbre compigne du non moins célèbre hérisson ... Après la visite du Père Noël et la distribution de cadeaux pour les plus petits (0-7ans), le voyage des plus grands (8-14 ans) aura cette année lieu le 15 mai à Nigloland.

Par ailleurs, un petit rappel : la mairie assure une part des revenus de l'association (merci à Louis et aux conseillers pour leur générosité), ce qui nous permet d'offrir aux enfants de la commune cadeaux et voyage ... La qualité de ces cadeaux et du voyage dépend de chacun, puisque les différentes manifestations (carnaval, soirée et loto) nous permettent de compléter la trésorerie de l'association ... Merci à tous de votre participation à nos manifestations !

Magali MONIOT

Comment décrivez-vous votre métier ?

Être électricien en milieu rural, c'est posséder une certaine polyvalence. Je suis amené à intervenir aussi bien pour le remplacement d'une lampe qui ne fonctionne plus, que pour la remise en service d'un bâtiment d'élevage avec 18 000 poulets à l'intérieur ! Il faut posséder de multiples connaissances techniques, et sans cesse se tenir informé de l'évolution des techniques, des produits, et du marché.

La clientèle parisienne de la région est souvent celle qui souhaite des installations demandant une certaine technicité. Elle représente une part non négligeable de mon chiffre d'affaires. Aujourd'hui, le niveau de confort des installations n'est plus le même qu'il y a cinquante ans. Nous sommes dans l'ère du numérique, et l'électricien dans son installation ne se contente plus de passer des fils pour la lumière ou les prises, mais doit prévoir la transmission de données numériques dans les différentes pièces de l'habitation, avec des technologies qui peuvent être différentes. Nous appelons cela des installations communicantes, des maisons intelligentes. Ces applications mises au service des personnes âgées, ou handicapées, peuvent être une aide pour les maintenir à domicile.



Pouvez-vous me citer quelques unes de vos réalisations ?

- Le chauffage électrique par infra-rouge de l'église de Looze,
- l'installation électrique et le chauffage électrique par plafond rayonnement de la salle des fêtes de Paroy-en-Othe,
- l'installation électrique, l'éclairage, le chauffage électrique du salon de coiffure Wella à Villeneuve l'Archevêque
- le câblage réseau informatique du cabinet dentaire de Brienon
- l'armoire électrique pour des silos à grains extérieurs à Venizy
- l'automatisme pour la fabrication de farine d'aliment destinée à l'élevage porcin de Bligny en Othe
- l'éclairage et la distribution électrique pour un stand d'exposition à Villepinte ou encore l'électricité, le chauffage électrique et la ventilation de la Boulangerie à Bellechaume...

Une anecdote à partager tirée de ces 15 années d'activité ?

Partenaire EDF à ce moment là, j'avais été fier de participer avec leurs équipes d'intervention, en décembre 1999, après la Tempête, au rétablissement de l'électricité sur de nombreux secteurs du pays d'Othe.

ELECTROPHONE Didier GOUDROT - 31 rue du Professeur Ramon 89210 BELLECHAUME -
Tél : 03 86 43 16 94 - mail : electro.phons@wanadoo.fr



Coupe
d'affouage 2011
dans les bois
communaux par
l'équipe de
VITAVIE



Galette des rois le 15 janvier 2011



Séance de
« trike »
à la salle
des fêtes
(l'école
multiparts)



Partie
serée
de baby
dans la
salle des
jeunes
(sous la
maître)



Après-midi crêpes le 23 mars 2011



Réunion
du club
de
lecture



Vœux du Maire le 17 janvier 2011



Classe de neige 2011

CARNET D'ADRESSES :

- L'AMICALE DES ENFANTS - (foto, Noël des enfants, carnaval)
Pdte : Fabienne FAVOT 03 86 43 12 72
- LE CLUB DES LOISIRS (club de lecture, gym, soirées, vide greniers)
Pdte : Thérèse DELMOTTE 03 86 43 15 61
- LES AMIS DE BELLECHAUME (stock cars) - Pdte : Louis DELMOTTE 03 86 43 15 61
- L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (Feu de la St Jean)
Pdte : Pierre BOURROTTE 03 86 43 15 73
- L'ASSOCIATION DE CHASSEURS - Pdte : Richard GALLIMARD 06 18 62 69 01
- LA BONNE IMPRESSION - Secrétaire : Frédérique DANSE 09 53 76 60 52

L'amicale des pompiers

Tout d'abord une info aux habitants de la soirée du Feu de la Saint Jean que nous sommes désolés de décevoir cette année car faute d'un nombre suffisant de bénévoles disponibles, nous ne pourrions pas en assurer l'organisation le 18 juin comme initialement prévu. Nous réfléchissons à organiser éventuellement une autre manifestation en automne. Si cela devait se faire nous ne manquerons pas de vous en informer.

Le profil de ce message pour rappeler aux habitants que nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues pour notre groupe de pompiers volontaires qui est dynamique, ouvert et toujours prêt à rendre service à la commune.

Pour tout renseignement, contactez le Président de l'Amicale, Pierre BOURROTTE au 03 86 43 15 73 ou l'Adjoint chef Didier CHALMEAU au 03 86 43 11 19.



Commémoration du 11 novembre 2010

Les chasseurs de Bellechaume

Le bilan de la saison 2010/2011 a été satisfaisant, bonne ambiance et beau tableau : important en sangliers, ce qui était nécessaire à cause des dégâts aux cultures ; modération volontaire des prélèvements en chevreuils afin de maintenir la présence de cet animal qu'il est fréquent de rencontrer en bordure de bois lors d'une promenade matinale. Pour terminer, un cervidé mâle « DAGUET » a été prélevé par Gérémy, jeune chasseur qui faisait sa 1^{ère} année de chasse.

L'AG s'est tenue le 29/01/11 à la mairie. Le bilan financier est en déficit : moins de chasseurs et hausse des frais (bracelets et taxes pour financer les dégâts et augmentation du coût de l'agrainage pour limiter ces derniers). Le conseil d'administration a été renouvelé.

Bureau : R. GALLIMARD (Pdte), S. DELMOTTE (1^{er} Vice-Pdte), R. GOURLOT (2nd Vice-Pdte), B. GOUDON (secrétaire-trésorier).

Administrateurs : J.-P. CARON, D. CHALMEAU, L. DELMOTTE, J. FAVOT, F. MICHAUT. La saison 2011/2012 est en préparation. De nouveaux chasseurs sont attendus pour remplacer certains de nos anciens qui nous quittent.

Le 15 mai prochain, un repas aura lieu à la salle des fêtes. L'occasion pour les chasseurs et leurs amis de se rencontrer dans la bonne humeur et la convivialité.

Les chasseurs